



## Avis du Maire

Mesdames, Messieurs,

Il a été porté à notre connaissance que plusieurs habitations de la Commune faisaient l'objet de fissures (à l'extérieur et /ou à l'intérieur) en raison de la sécheresse.

C'est pourquoi, la municipalité souhaiterait procéder à un recensement de toutes les personnes concernées par ce problème afin de déposer en Préfecture une demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle.

Si vous êtes concernés par ce phénomène, merci de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le :

**01 décembre 2022 au 0329879308.**